FONDATION LANGLOIS

(FONDATION DE L'OUEST)

Reconnue d'utilité publique par décret du 18 juin 1974

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Procès-verbal de la réunion de 10 H30 du vendredi 29 Mai 2026

Sur convocation de son Président par lettre du 13 mai 2026 adressée à ses membres, le Conseil d'administration de la Fondation Langlois s'est réuni le vendredi 29 mai 2025 à 10h30 au siège de la Fondation, 17 rue Emile Souvestre, à Rennes.

Etaient présents :

Monsieur Olivier JOBBE DUVAL, Président ;

Madame Marie-Yvane DAIRE-LANGOUËT, Trésorier ;

Monsieur Joël BOUSTIE, vice-Président,

Monsieur Patrick AMIOT,

Monsieur Vincent CROQUETTE, directeur général de l'Ecole Supérieure de Physique et de Chimie Industrielles de la Ville de Paris, et en cette qualité membre de droit du Conseil ;

Monsieur Loïc LEVILLAIN ,

Monsieur Emmanuel de la FOYE, Commissaire aux comptes de la Fondation, assistait à cette séance, ainsi que Madame Caroline JOBBE DUVAL, Secrétaire Générale Administratif de la Fondation ;

Madame Alexandra RENIER, expert-comptable ;

Madame Emmanuelle GOUILLART, ESPCI

Etaient représentés par un pouvoir :

Monsieur Pierre Ducrocq, Maire de Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais), et en cette qualité membre de droit du Conseil, pouvoir attribué à Monsieur Loïc LEVILLAIN.

Monsieur Jean BULOT, pouvoir attribué à Monsieur Olivier JOBBE DUVAL.

Monsieur Gilles CROZEMARIE, pouvoir attribué à Monsieur Patrick AMIOT.

Monsieur Pierre-Jean TOULEMONT,pouvoir attribué à Monsieur Joël BOUSTIE.

Etaient absents :

Mairie de Rennes.

Préfecture.

Ainsi dix membres du Conseil d'Administration sur douze étaient présents ou représentés.

A dix heure trente, Monsieur Olivier JOBBE DUVAL déclare ouverte la séance sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1.Approbation du procès-verbal de la réunion du 21 novembre 2025 ;

2- Présentation des rapports de gestion et financiers, des comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, correspondant à la période allant du 1er Janvier 2025 au 31 décembre 2025 ;

3- Lecture par le Commissaire aux comptes de son rapport sur les comptes annuels 2025 ;

4- Approbation des comptes annuels 2025 ;

5- Affectation du résultat 2025 en référence aux dispositions statutaires ;

6- Budget de fonctionnement 2026, rappel des orientations et actualisation éventuelle ;

7- Informations concernant l'activité de la Fondation au cours des six mois écoulés ;

8- Renouvellement des mandats de Commissariat aux comptes, titulaire et suppléant ;

9- Renouvellement de quatre membres du Conseil d'administration : Joël Boustie, Jean Bulot,

Pierre-Jean Toulemont, Marie-Yvane Daire-Langouët ;

10- Questions diverses ;

Puis le Conseil délibère comme suit sur les questions figurant à l'ordre du jour :

RESOLUTION N°1

1-APPROBATION du PROCES-VERBAL de la REUNION du 21 NOVEMBRE 2025.

Inscrit au registre des délibérations, ce procès-verbal est approuvé par les membres présents et représentés à l'unanimité.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION N°2

1-Les documents mis à l'ordre du jour ont été communiqués, en même temps que les convocations, le 13 mai 2026.

Lecture est faite du rapport de gestion et du rapport financier.

Les comptes annuels sont commentés. Plusieurs points significatifs sont analysés à partir d'un document intitulé « Cadre de gestion analytique », remis en séance. Les opérations 2025 sont ainsi retracées par domaine de gestion. Des échanges sont organisés et permettent ainsi une bonne compréhension de la gestion 2025.

Le rapport de gestion, le rapport financier ainsi que le cadre de gestion analytique sont annexés au présent verbal.

Le Conseil, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et du rapport financier, ainsi que les commentaires complémentaires, approuve ces rapports à l'unanimité en tous ces points.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION N°3

3-LECTURE par le COMMISSAIRE aux COMPTES de son rapport sur les comptes annuels, exercice clos au 31 décembre 2025.

Le Commissaire aux comptes apporte des précisions sur :

- Le bilan actif et passif
- Le compte de résultat

Après lecture de son rapport sur les comptes annuels 2025, le Commissaire aux comptes confirme que les comptes annuels sont certifiés, qu'ils sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation comptable et financière de la Fondation.

RESOLUTION N°4

4-APPROBATION des COMPTES ANNUELS 2025.

Approbation totale est donnée pour l'ensemble de ces documents.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION N°5

5-AFFECTATION du RESULTAT 2025 en référence à l'article 10 des statuts et aux dispositions spécifiques constatées sur l'exercice 2025.

L'affectation des résultats est conduite à partir d'un document remis en séance, il est annexé au présent procès-verbal.

L'affectation proposée est :

- Affectation de 10% aux fonds de dotation pour un montant de 23. 338,65 Euros.

Affectation aux fonds de réserves pour le solde, à savoir : 210. 047,82 Euros.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

FONDATION LANGLOIS

(FONDATION DE L'OUEST)

Reconnue d'utilité publique par décret du 18 Juin 1974

RESOLUTION N°6

6-Budget de fonctionnement 2026, rappel des orientations et actualisation éventuelle.

Le budget 2026 fait l'objet d'une formulation de ses orientations.

Un rappel sur les spécificités des Fondations est réalisé par le Commissaire aux comptes au sujet de la nature des revenus du patrimoine. Il est en effet indiqué que la Fondation a décidé, dans le cadre de la maitrise des risques et de la diversification de ses revenus de son patrimoine, d'opter pour une catégorie supplémentaire à celle des placements financiers, à savoir, les placements immobiliers.

Le budget 2026 , comparé à la réalité de 2025, est élaboré sur les bases suivantes :

- Revenus financiers : 510.000 euros, contre 712.771 euros en 2025.
- Revenus immobiliers : 900.000 euros, contre 781.379 euros en 2025.

Le montant total des revenus de placements pour 2026, estimés avec prudence, s'élèvent en conséquence à 1.410.000 euros, contre 1.494.150 euros de revenus réels en 2025.

En ce qui concerne les frais généraux, la somme de 161.282 euros réellement dépensées en 2025 est ramenée à 153.809 euros pour 2026.

Cette formulation du budget 2026 est mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION N°7

7- Informations sur l'activité spécifique de la Fondation au cours des six mois écoulés.

L'activité de la Fondation au cours des six mois écoulés s'est poursuivie dans de bonnes conditions.

Les actions de recherche confirment les missions d'intérêt général et consolident la place de la Fondation eu sein de ce secteur. Les actions de sauvegarde du Patrimoine permettent de constater une progression de la demande, la Fondation est vigilante au regard des besoins exprimés.

RESOLUTION N°8

8- Renouvellement des mandats de Commissariat aux comptes, titulaires et suppléants.

Les mandats des commissaires aux comptes titulaire et suppléant arrivent à terme avec le mandat 2025, correspondant à la période allant du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Le Cabinet de la Foye, représenté par Monsieur Emmanuel de la Foye, accepte la candidature de son renouvellement de mandat. Le Cabinet Rosace, représenté par Madame Caroline Rasigade, est proposé en qualité de suppléant.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

RESOLUTION N°9

9 -Renouvellement des mandats de quatre membres du Conseil d'Administration :

Joël Boustie, Jean Bulot, Pierre-Jean Toulemont, Marie-Yvane Daire-Langouët.

Cette résolution est mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité

RESOLUTION N°10

10- Questions diverses.

Création d'une plaque signalant le soutien de la Fondation.

FONDATION LANGLOIS

(FONDATION DE L'OUEST)

Reconnue d'utilité publique par décret du 18 juin 1974

La date du prochain Conseil d'Administration a été fixée au vendredi 27 novembre 2026 à 10h30 à son siège, 17 rue Emile Souvestre, à Rennes.

Monsieur Olivier JOBBE DUVAL constate que l'ordre du jour est épuisé et les divers échanges entre les membres présents étant achevés, il déclare levée la séance à douze heures trente, en remerciant les membres présents qui assurent ainsi le bon fonctionnement de notre Conseil.

Le 30 juin 2026

Trésorier
Marie-Yvane Daire-Langouët

Président
Olivier Jobbé Duval

Cabinet de la Foye
et Associés
Audit et Expertise Comptable

FONDATION LANGLOIS

(Fondation de l'Ouest)

Reconnue d'utilité publique par décret du 18 juin 1974

17 Rue Emile Souvestre

35 000 RENNES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

—

Comptes annuels

2025

Exercice clos le 31/12/2025

(Période allant du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025)

Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels – Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux membres du Conseil d'Administration de la Fondation Langlois

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Langlois relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Investigations spécifiques

Des recoupements ainsi que des démarches spécifiques ont été réalisés à partir d'outils opérationnels déterminés. La mise en œuvre d'axes d'audit complémentaires a été effectuée.

Audit méthodologique des comptes

La méthode d'analyse par cycle de fonctionnement a permis enfin de corroborer les points évoqués ci-dessus. Elle a été également l'occasion d'affiner les points d'analyse qui méritaient une attention particulière. Les cycles retenus ont été : les fonds propres, les immobilisations, les achats, les produits, la trésorerie, les autres actifs, les autres passifs, les autres opérations de gestion.

Emmanuel de la Foye
Commissaire aux comptes

Audit et contrôles complexes

L'intégralité des écritures comptables ont été analysées à partir de plusieurs critères déterminants permettant ainsi une appréciation de la qualité et de la conformité des schémas d'écritures au regard de la sécurité de l'information comptable et financière.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres du Conseil d'Administration

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres du Conseil d'Administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec *réserve ou un refus* de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rennes, le 6 mai 2026

Emmanuel de la Foye
COMMISSAIRE AUX COMPTES, MEMBRE
DE LA COMPAGNIE REGIONALE Ouest-Atlantique

Emmanuel de la Foye
Commissaire aux comptes

FONDATION LANGLOIS

(Fondation de l'Ouest)

Reconnue d'utilité publique par décret du 18 juin 1974

BILAN ACTIF

Année 2025

(Période allant du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025)

	ACTIF		Exercice clos le 31/12/2025			Exercice clos le 31/12/2024
			Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
		1	A	B	C	D
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2				
	Frais d'établissement	3				
	Autres immobilisations incorporelles	4	-	-	-	-
	Immobilisations incorporelles en-cours	5				
		6				
	Sous-total	7	-	-	-	-
		8				
	IMMOBILISATION CORPORELLES	9				
	Terrains	10	12 953 757,70		12 953 757,70	11 649 366,49
	Constructions	11	39 375 527,61	1 704 587,73	37 670 939,88	34 456 632,38
	Installations techniques, Matériel et outillage	12				
	Autres immobilisations corporelles	13	31 696,87	25 796,17	5 900,70	5 425,78
	Immobilisations corporelles en-cours	14	287 767,26	-	287 767,26	220 272,67
	Avances et acomptes	15	-		-	-
		16				
	Sous-total	17	**52 648 749,44**	**1 730 383,90**	**50 918 365,54**	**46 331 697,32**
		18				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	19				
	Participations et créances rattachées	20	5 002 172,00	-	5 002 172,00	5 002 172,00
	Autres titres immobilisés	21	673 200,00		673 200,00	673 200,00
	Prêts	22	-		-	-
	Autres immobilisations financières	23	-	-	-	-
		24				
	Sous-total	25	**5 675 372,00**	-	**5 675 372,00**	**5 675 372,00**
		26				
	TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	27	**58 324 121,44**	**1 730 383,90**	**56 593 737,54**	**52 007 069,32**
		28				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS	29				
	Matières premières, approvisionnements	30	-		-	-
	En-cours de production de biens	31				
	En-cours de production de services	32				
	Produits intermédiaires et finis	33				
	Marchandises	34				
	Avances et acomptes versés sur commandes	35				
	Sous-total	36	-	-	-	-
		37				
	CRÉANCES	38				
	Clients et comptes rattachés	39	-	-	-	-
	Autres créances	40	43 296,61	-	43 296,61	40 198,37
		41				
	Sous-total	42	43 296,61	-	43 296,61	40 198,37
		43				
	Valeurs mobilières de placements	44	-	-	-	-
	Disponibilités	45	530 220,34		530 220,34	5 047 678,55
		46				
	Sous-total	47				
		48				
	TOTAL ACTIF CIRCULANT	49	**573 516,95**	-	**573 516,95**	**5 087 876,92**
		50				
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance	51	-		-	-
		52				
	TOTAL COMPTES DE RÉGULARISATION	53	-	-	-	-
		54				
	TOTAL GÉNÉRAL	55	58 897 638,39	1 730 383,90	57 167 254,49	57 094 946,24

Emmanuel de la Foye
Commissaire aux comptes

4/14

FONDATION LANGLOIS

(Fondation de l'Ouest)

Reconnue d'utilité publique par décret du 18 juin 1974

BILAN PASSIF

Année 2025

(Période allant du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025)

	PASSIF		Exercice clos le 31/12/2025	Exercice clos le 31/12/2024
			Net	Net
		1	E	
FONDS PROPRES ET RESERVES	Fonds propres et réserves	2		
	Fonds de dotation	3	2 632 258,29	1 436 506,70
	Fonds non consomptibles	4	13 955 294,34	7 142 120,65
		5	-	-
	Fonds de réserve	6	25 387 763,01	14 702 709,81
		7	-	-
		8	-	-
	Autres réserves	9	-	-
	Report à nouveau	10	-	-
	Résultat de l'exercice	11	233 386,47	18 693 978,48
	Sous-total	12	42 208 702,11	41 975 315,64
	Autres fonds propres et réserves	13		
		14		
	Fonds propres avec droit de reprise	15	-	
		16	-	
		17	-	-
	Autres réseves et provisions réglementées	18	-	
		19	-	
		20	-	
	Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables	21	-	
	Provisions réglementées	22	-	
	Droit des propriétaires (Commodat)	23	-	
		24		
	Sous-total	25	-	-
		26		
	Provisions pour risques et charges	27	-	-
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	28	-	
	Fonds dédiés sur autres ressources	29	11 845 000,00	12 000 000,00
	TOTAL DES FONDS PROPRES ET RESERVES	30	**54 053 702,11**	**53 975 315,64**
		31		
DETTES	DETTES FINANCIERES	32		
	Emprunts auprès des établissements de crédits	33	-	-
	Emprunts et dettes financières diverses	34	3 028 174,25	3 082 382,02
		35		
	Sous-total	36	3 028 174,25	3 082 382,02
		37		
	Avances et acomptes reçues sur commande	38	-	-
		39		
	DETTES D'EXPLOITATION	40		
	Dettes fournisseurs	41	-	-
	Dettes fiscales et sociales	42	2 398,13	6 744,10
	Autres dettes	43	82 980,00	30 504,48
	Sous-total	44	85 378,13	37 248,58
		45		
	Dettes sur immobilisations	46	-	-
	Autres dettes	47	-	-
	TOTAL DES DETTES	48	**3 113 552,38**	**3 119 630,60**
		49		
Comptes de régularisation	*Produits constatés d'avance*	50	-	-
		51		
	TOTAL COMPTES DE RÉGULARISATION	52	-	-
		53		
	TOTAL GÉNÉRAL	54	57 167 254,49	57 094 946,24

Emmanuel de la Foye
Commissaire aux comptes

5/14

FONDATION LANGLOIS

(Fondation de l'Ouest)

Reconnue d'utilité publique par décret du 18 juin 1974

COMPTE DE RESULTAT

Année 2025

(Période allant du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025)

	Éléments d'analyse		Exercice clos le 31/12/2025	Exercice clos le 31/12/2024
			Net	Net
		1	G	H
PRODUITS D'EXPLOITATION	CHIFFRE D'AFFAIRES	2		
	Ventes de marchandises	3	-	
	Production vendue de biens	4	-	
	Prestations de services	5	2 102 189,03	1 211 495,43
	Production stockée	6	-	-
	Production immobilisée	7	-	-
	Subvention d'exploitation	8	-	-
	Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés	9	155 000,00	-
	Transferts de charges	10	-	-
	Autres produits	11	67 221,01	188,66
		12		
	PRODUITS D'EXPLOITATION	13	**2 324 410,04**	**1 211 684,09**
		14		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	15	-	-
	Variation de stock	16	-	-
	Achats d'approvisionnements	17	-	-
	Variation de stock	18	-	-
	Autres achats et charges externes	19	411 319,30	297 185,19
	Impôts, taxes et versements assimilés	20	95 908,75	37 807,46
		21		
	CHARGES DE PERSONNEL	22		
	Salaires et traitements	23	42 800,15	41 961,28
	Charges sociales	24	17 291,21	18 564,85
		25		
	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	26		
	Dotations aux amortissements	27	914 772,10	557 499,17
	Provisions sur immobilisations	28	-	-
	Provisions sur actif circulant	29	-	-
	Report en fonds dédiés	30	-	12 000 000,00
	AUTRES CHARGES	31		
	Libéralités Recherche Scientifique	32	550 000,00	308 000,00
	Libéralités Sauvegarde du Patrimoine	33	771 702,80	900 600,00
	CHARGES D'EXPLOITATION	34	**2 803 794,31**	**14 161 617,95**
	Résultat d'exploitation	35	**- 479 384,27**	**- 12 949 933,86**
		36		
PRODUITS FINANCIERS	Produits de participations	37	676 686,15	961 013,06
	Produits d'autres valeurs mobilières	38	-	-
	Autres intérêts et produits assimilés	39	36 084,59	17 713,45
	Reprises sur provisions et transferts	40	-	-
	Différence positive de change	41	-	-
	Produits nets sur cession de VMP	42	-	-
		43		
	PRODUITS FINANCIERS	44	712 770,74	978 726,51
		45		
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements et aux provisions	46	-	-
	Intérêts et charges assimilées	47	-	-
	Différences négatives de change	48	-	-
	Charges nettes sur cessions de VMP	49	-	-
		50		
	CHARGES FINANCIERES	51	-	-
	Résultat financier	52	**712 770,74**	**978 726,51**
	Résultat courant avant impôts	53	**233 386,47**	**- 11 971 207,35**

Emmanuel de la Foye
Commissaire aux comptes

6/14

FONDATION LANGLOIS

(Fondation de l'Ouest)

Reconnue d'utilité publique par décret du 18 juin 1974

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

Année 2025

(Période allant du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025)

	Éléments d'analyse		Exercice clos le 31/12/2025	Exercice clos le 31/12/2024
			Net	Net
			G	H
PRODUITS EXCEPTIONNELS		54		
	Produits sur opérations de gestion	55	-	34 660 888,66
	Produits sur opérations en capital	56	-	-
	Reprises sur provisions et transferts	57	-	-
		58		
	PRODUITS EXCEPTIONNELS	59	-	34 660 888,66
		60		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		61		
	Charges sur opérations de gestion	62	-	-
	Charges sur opérations en capital	63	-	3 995 702,83
	Dotations exceptionnelles	64		-
		65		
	CHARGES EXCEPTIONNELLES	66	-	**3 995 702,83**
		67		
	Résultat exceptionel	68	-	**30 665 185,83**
		69		
		70		
	Impôts sur les bénéfices	71	-	-
		72		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	73	233 386,47	18 693 978,48

Emmanuel de la Foye
Commissaire aux comptes

FONDATION LANGLOIS
(Fondation de l'Ouest)
Reconnue d'utilité publique par décret du 18 juin 1974

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
Année 2025
(Période allant du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025)

FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Les faits majeurs de l'exercice concernent principalement la poursuite de la mise en œuvre de la diversification des placements inhérents au patrimoine de la Fondation. La présentation des comptes a, par ailleurs, fait l'objet d'une harmonisation du plan comptable au regard des récentes réformes comptables applicables.

PRINCIPES - REGLES - METHODES COMPTABLES

Les comptes de la Fondation Langlois font référence à l'article 932-1 du Plan Comptable Général applicable au 1er janvier 2024. En ce qui concerne les comptes spécifiques, il est fait application du règlement ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018. Les comptes annuels, faisant l'objet du présent document, tiennent compte également des recommandations contenues dans le référentiel de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes et de l'Ordre des Experts-Comptables, réservé au droit comptable appliqué. L'obligation de présenter les flux de trésorerie de l'année mérite d'être signalé.

En ce qui concerne les investissements immobiliers de placements, les critères associés aux biens sont :

- Quote part, du prix de revient des biens, affectée aux terrains : 25%
- Durée d'amortissement du composant affecté à la structure : 47,5 ans
- Durée d'amortissement du composant affecté aux gros travaux : 27,5 ans
- Les autres durées sont analysées au regard du caractère spécifique des biens concernés

Notre bilan s'entend avant l'affectation du résultat, laquelle doit, conformément à l'article 10 de nos statuts, être soumise à l'approbation de notre Conseil d'Administration qui est notre assemblée délibérante.

Emmanuel de la Foye
Commissaire aux comptes

8/14

INFORMATIONS RELATIVES au BILAN et au COMPTE DE RESULTAT

Les comptes présentés au bilan "ACTIF" et au bilan "PASSIF" nécessitent des compléments d'informations. Des documents d'analyses complémentaires sont présentés ci-après. Ils décrivent les mouvements de l'exercice au regard des postes en début d'exercice et en fin d'exercice.

Au BILAN, notre fonds de dotation et notre fonds de réserve se sont accrus respectivement de 10% et de 90% de notre résultat 2024 qui était de 69 164,40 Euros après retraitement.

Nos comptes financiers y figurent pour 530 220,34 Euros, contre 5 047 678,55 Euros au 31 décembre 2024.

Au COMPTE de RESULTAT, les dividendes perçus de nos actions en 2025 ont été en diminution de 284 326,91 Euros par rapport à ceux de 2024.

Le total des libéralités que nous avons versées en 2025 est de 1 321 702,80 Euros, soit 550 000 Euros pour la Recherche scientifique et médicale, et 771 702,80 Euros en faveur de la sauvegarde du patrimoine, ceci sur l'ensemble de notre aire géographique qui, rappelons-le, s'étend de la Basse-Normandie au Poitou-Charentes.

Enfin, le résultat de l'exercice 2025 est de 233 386,47 Euros.

AUTRES INFORMATIONS

L'estimation de nos valeurs financières au 31 décembre 2025 totalise 30 993 940 Euros.
Et notre ligne or-lingots est de 7 788 000 Euros alors qu'elle était de 5 322 358 Euros un an auparavant.

Emmanuel de la Foye
Commissaire aux comptes

FONDATION LANGLOIS

(Fondation de l'Ouest)

Reconnue d'utilité publique par décret du 18 juin 1974

BILAN ACTIF

Année 2025

(Période allant du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025)

Les mouvements de l'exercice

Eléments d'analyse	Début de l'exercice	Mouvements	Fin de l'exercice
Actif Immobilisé			
Immobilisations brutes			
• ***Immobilisations incorporelles***			
Sous-total	-	-	-
• ***Immobilisations corporelles***			
Terrains	11 649 366,49	1 304 391,21	12 953 757,70
Immeubles	35 248 355,03	4 127 172,58	39 375 527,61
En cours	220 272,67	67 494,59	287 767,26
Mobilier & matériel	29 314,93	2 381,94	31 696,87
Sous-total	47 147 309,12	5 501 440,32	52 648 749,44
• ***Immobilisations financières :***			
Actions	5 002 172,00	-	5 002 172,00
Obligations	-	-	-
Or-Lingots	673 200,00	-	673 200,00
CP courus non échus	-	-	-
Sous-total	5 675 372,00	-	5 675 372,00
Amortissements			
• *Immobilisations incorporelles*			-
• *Immobilisations corporelles*	815 611,80	914 772,10	1 730 383,90
• *Immobilisations financières*	-	-	-
Sous-total	815 611,80	914 772,10	1 730 383,90
Total de l'actif net immobilisé	**52 007 069,32**	**4 586 668,22**	**56 593 737,54**
Actif circulant			
• ***Créances***	-	-	-
Clients et comptes rattachés		-	
Autres créances	40 198,37	3 098,24	43 296,61
Sous-total	40 198,37	3 098,24	43 296,61
• ***Disponibilités***			
Banque de France		-	
Société Générale	14 184,93	- 816,80	13 368,13
Caisse d'Epargne	133 058,48	2 871,85	135 930,33
CIC	4 900 435,14	- 4 519 513,26	380 921,88
Sous-total	5 047 678,55	- 4 517 458,21	530 220,34
Total de l'actif circulant	***5 087 876,92***	***- 4 514 359,97***	***573 516,95***
Comptes de régularisation			-
• ***Charges constatées d'avance***	-	-	-
• ***Produits à recevoir***	-	-	-
Total général	**57 094 946,24**	**72 308,25**	**57 167 254,49**

Emmanuel de la Foye
Commissaire aux comptes

FONDATION LANGLOIS

(Fondation de l'Ouest)

Reconnue d'utilité publique par décret du 18 juin 1974

BILAN PASSIF

Année 2025

(Période allant du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025)

Les mouvements de l'exercice

Eléments d'analyse	Début de l'exercice	Mouvements	Fin de l'exercice
Fonds propres et réserves			
• **Fonds propres**			
Fonds de dotation	1 436 506,70	1 195 751,59	2 632 258,29
Fonds non comsomptibles	7 142 120,65	6 813 173,69	13 955 294,34
	-	-	-
Fonds de réserve	14 702 709,81	10 685 053,20	25 387 763,01
Sous-total	23 281 337,16	18 693 978,48	41 975 315,64
• **Fonds dédiés**	12 000 000,00	- 155 000,00	11 845 000,00
• **Résultat de l'exercice**	18 693 978,48	- 18 460 592,01	233 386,47
Sous-total	18 693 978,48	- 18 460 592,01	233 386,47
Total des fonds propres et réserves	***53 975 315,64***	***78 386,47***	***54 053 702,11***
Dettes			
• **Emprunts et dettes financières divers**	3 082 382,02	- 54 207,77	3 028 174,25
			-
Sous-total	3 082 382,02	- 54 207,77	3 028 174,25
• **Autres dettes**			
Libéralités à verser	3 000,00	58 500,00	61 500,00
Frais divers	34 248,58	- 10 370,45	23 878,13
Sous-total	37 248,58	48 129,55	85 378,13
Total des dettes	***3 119 630,60***	- ***6 078,22***	***3 113 552,38***
Comptes de régularisation			
• **Produits constatés d'avance**	-	-	-
Total général	***57 094 946,24***	***72 308,25***	***57 167 254,49***

Emmanuel de la Foye
Commissaire aux comptes

11/14

FONDATION LANGLOIS

(Fondation de l'Ouest)

Reconnue d'utilité publique par décret du 18 juin 1974

COMPTE DE RESULTAT

Année 2025

(Période allant du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025)

Les variations de l'exercice

Eléments d'analyse	2024	Variations	2025
Résultat d'exploitation			
Produits d'exploitation			
• ***Produits***			
Prestations de services - locations	1 211 495,43	890 693,60	2 102 189,03
• ***Autres produits***			
Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés	-	155 000,00	155 000,00
Produits de gestion courante	188,66	67 032,35	67 221,01
Total des produits d'exploitation	1 211 684,09	1 112 725,95	2 324 410,04
Charges d'exploitation			
• ***Autres achats et charges externes***			
Entretien immobilier / copropriété Souvestre	6 049,78	6 564,96	12 614,74
Charges et travaux murs commerciaux	149 083,35	19 973,50	169 056,85
EDF-Eau	2 437,10	110,57	2 547,67
Assurances	12 574,80	2 254,45	14 829,25
Frais de déplacements	1 932,91	1 121,29	3 054,20
Honoraires	118 631,95	83 987,98	202 619,93
Réceptions	1 565,20	838,46	2 403,66
Fournitures de bureau	2 534,20	- 453,71	2 080,49
Abonnement & documentation	70,00	-	70,00
Poste & téléphone	715,80	314,09	1 029,89
Cadeaux, dons	500,00	- 500,00	-
Services bancaires	1 008,14	- 2,97	1 005,17
Appointements et charges sociales	60 526,13	- 434,77	60 091,36
Sous-total	357 629,36	113 773,85	471 403,21
• ***Impôts, taxes et versements assimilés***			
Taxe foncière	34 956,46	58 053,29	93 009,75
Taxe d' habitation	2 851,00	48,00	2 899,00
Sous-total	37 807,46	58 101,29	95 908,75
• ***Dotations aux amortissements***	557 499,17	357 272,93	914 772,10
Report en fonds dédiés	12 000 000,00	- 12 000 000,00	-
Sous-total	12 557 499,17	- 11 642 727,07	914 772,10
• ***Autres charges***			
Libéralités Recherche scientifique	308 000,00	242 000,00	550 000,00
Libéralités Sauvegarde du Patrimoine	900 600,00	- 128 897,20	771 702,80
Charges diverses de gestion	81,96	- 74,51	7,45
Sous-total	1 208 681,96	113 028,29	1 321 710,25
Total des charges d'exploitation	14 161 617,95	- 11 357 823,64	2 803 794,31
Résultat d'exploitation	- ***12 949 933,86***	***12 470 549,59***	- ***479 384,27***

Emmanuel de la Foye
Commissaire aux comptes

12/14

FONDATION LANGLOIS

(Fondation de l'Ouest)

Reconnue d'utilité publique par décret du 18 juin 1974

COMPTE DE RESULTAT (suite)

Année 2025

(Période allant du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025)

Les variations de l'exercice

Eléments d'analyse	2024	Variations	2025
Résultat financier			
Produits financiers			
• **Produits de participation**	-	-	-
Dividendes d'actions	961 013,06	- 284 326,91	676 686,15
Sous-total	961 013,06	- 284 326,91	676 686,15
• **Produits d'autres valeurs mobilières**			
Coupons obligations	-	-	-
Sous-total	-	-	-
• **Autres intérêts et produits assimilés**			
Intérêts / livret caisse d'épargne	17 713,45	18 371,14	36 084,59
Sous-total	17 713,45	18 371,14	36 084,59
• **Produits nets /cessions val. mobilières de placem.**			
Produits nets / cessions FCP		-	
Produits nets / amortissement d'obligation			
Sous-total	-	-	-
Total des produits financiers	978 726,51	- 265 955,77	712 770,74
Charges financières	-	-	-
Total des charges financières	-	-	-
Résultat financier	**978 726,51**	**- 265 955,77**	**712 770,74**
Résultat exceptionnel			
Produits exceptionnels			
• **Produits sur opérations de gestion**			
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	40 371,75	- 40 371,75	-
Sous-total	40 371,75	- 40 371,75	-
• **Produits sur opérations en capital**			
Produits des cessions immobilisations corporelles	34 620 516,91	- 34 620 516,91	-
Sous-total	34 620 516,91	- 34 620 516,91	-
Total des produits exceptionnels	34 660 888,66	- 34 660 888,66	-
• **Charges sur opérations de gestion**			
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		-	-
Sous-total	-	-	-
• **Charges sur opérations en capital**			
Charges des cessions immobilisations corporelles	3 995 702,83	- 3 995 702,83	-
Sous-total	3 995 702,83	- 3 995 702,83	-
Total des charges exceptionnelles	3 995 702,83	- 3 995 702,83	-
Résultat exceptionnel	**30 665 185,83**	**- 30 665 185,83**	**-**
• **Impôts sur les bénéfices**			-
	-	-	-
Résultat de l'exercice	**18 693 978,48**	**- 18 460 592,01**	**233 386,47**

Emmanuel de la
Commissaire aux comptes

13/14

FONDATION LANGLOIS

(Fondation de l'Ouest)

Reconnue d'utilité publique par décret du 18 juin 1974

FLUX DE TRESORERIE

Comptes annuels 2025

Période allant du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025

Trésorerie au début de l'exercice			**5 047 678,55**	
		Cumul à fin **2025**		Cumul à fin **2024**
1 . Investissement				
Autofinancement. Fonds de dotation	1	2 632 258,29	1 195 751,59	1 436 506,70
Autofinancement. Fonds non consomptibles	2	13 955 294,34	6 813 173,69	7 142 120,65
Autofinancement. Fonds de réserve	3	25 387 763,01	10 685 053,20	14 702 709,81
Autofinancement. Fonds dédiés	4	11 845 000,00	- 155 000,00	12 000 000,00
Autofinancement		**53 820 315,64**	**18 538 978,48**	**35 281 337,16**
Autofinancement.Amortissements.Gestion	5	225 814,98	10 079,35	215 735,63
Autofinancement.Amortissements.Recherche	6	-	-	
Autofinancement.Amortissements.Placements	7	1 504 568,92	904 692,75	599 876,17
Amortissements		**1 730 383,90**	**914 772,10**	**815 611,80**
Ressources d'autofinancement		**55 550 699,54**	**19 453 750,58**	**36 096 948,96**
Investissements.Gestion	8	339 087,41	9 516,94	329 570,47
Investissements.Recherche	9	287 767,26	67 494,59	220 272,67
Investissements.Placement	10	57 697 266,77	5 424 428,79	52 272 837,98
Emplois d'investissements		**58 324 121,44**	**5 501 440,32**	**52 822 681,12**
Total de la trésorerie d'investissement		**- 2 773 421,90**	**13 952 310,26**	**- 16 725 732,16**
2 . Activité				
Autofinancement	11	-	-	-
Financement externe	12	-	-	-
Excédent ou besoin financier	13	42 081,52	45 031,31	- 2 949,79
Total de la trésorerie d'activité		**42 081,52**	**45 031,31**	**- 2 949,79**
3 .Répartition				
Résultat de l'exercice	14	233 386,47	- 18 460 592,01	18 693 978,48
Résultats à retraiter	15		-	
Opérations provisoires	16	2 489 625,00	- 168 300,00	2 657 925,00
Obligations sociales affectées	17	-	-	-
Provisions et fonds dédiés	18			
Dépôts et cautionnements reçus	19	538 549,25	114 092,23	424 457,02
Total de la trésorerie de répartition		**3 261 560,72**	**- 18 514 799,78**	**21 776 360,50**
Total général de la trésorerie		**530 220,34**	**- 4 517 458,21**	**5 047 678,55**
Trésorerie à la fin de l'exercice			**530 220,34**	
Opérations hors gestion courante	20	-	-	-
		530 220,34		5 047 678,55
Trésorerie nette à la fin de l'exercice			**530 220,34**	

Emmanuel de la Foye
Commissaire aux comptes

© Copyright Cédiga 2005.2025 . Marque déposée

FONDATION LANGLOIS

(Fondation de l'Ouest)

Reconnue d'utilité publique par décret du 18 juin 1974

RAPPORT DE GESTION

Année 2025

(Période allant du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025)

L'année 2025 a été soutenue en matière de gestion. Les trois axes que se fixe la Fondation s'articulent autour de trois domaines :

- 1 - La composition de son patrimoine, en y apportant une vigilance particulière sur le facteur fondamental de la diversification des placements, associée à la nature sécuritaire du type de placement ;
- 2 - Les revenus de son patrimoine, afin d'assurer le maintien du capital et développer une capacité significative d'octroi de libéralités, au regard du souhait de son fondateur ;
- 3- Une utilisation judicieuse des fonds au bénéfice de la recherche scientifique et technique et de la sauvegarde du patrimoine.

Les résultats 2025 peuvent s'apprécier à partir des tableaux ci-après :

STRUCTURE DU PATRIMOINE

Eléments d'analyse	Réel au 31/12/2025	Réel au 31/12/2024	Ecart
Fonds propres de la Fondation Langlois			
Fonds de dotation, fonds non consomptibles et fonds de réserve	41 975 316	23 281 337	18 693 979
Placements du patrimoine de la Fondation			
Actions et titres assimilés	5 002 172	5 002 172	-
Plus value latente sur actions et titres assimilés	25 991 768	24 999 767	992 001
Total	*30 993 940*	*30 001 939*	*992 001*
	34,13%	*36,48%*	
Immobilier (valeur brute)	52 021 895	46 927 036	5 094 858
	57,29%	*57,05%*	
Lingots d'or	673 200	673 200	-
Plus value latente sur lingots d'or	7 114 800	4 649 158	2 465 642
Total	*7 788 000*	*5 322 358*	*2 465 642*
	8,58%	*6,47%*	
Total du patrimoine	**90 803 835**	**82 251 333**	**6 086 859**
	100,00%	*100,00%*	
Trésorerie	530 220	5 047 679	- 4 517 459
Fonds propres et plus values latentes	75 081 884,00	52 930 262,00	
Différence avec le total du patrimoine hors trésorerie	15 721 950,77	29 321 071,45	

REVENUS DU PATRIMOINE

Revenus nets du patrimoine de la Fondation	Capitaux investis	Revenus nets	Taux moyens annuels
Revenus comptables nets des valeurs mobilières	30 993 940,00	676 686,15	2,18%
Revenus comptables nets des biens immobiliers	52 021 894,77	781 379,36	1,50%
Revenus financiers nets des biens immobiliers	52 021 894,77	1 686 072,11	3,24%

Par ailleurs, les libéralités octroyées en 2025 s'analyse ainsi :

Libéralités	2025		2024		Variation
- en faveur de la Recherche scientifique et médicale	550 000	42%	308 000	25%	242 000
- en faveur de la Sauvegarde du patrimoine architectural	771 703	58%	900 600	75%	- 128 897
Total	1 321 703		1 208 600		113 103
Variation	9,36%				

Les perspectives en matière de gestion reposent sur une valorisation des actions d'octroi de libéralités de la Fondation.

Le travail d'archivage associé à une analyse rigoureuse et plus approfondie des secteurs aidés, devrait permettre une meilleure connaissance des actions prioritaires.

Une cartographie des actions et des secteurs figure parmi les objectifs de la Fondation.

Le Président

